

Congrès AIMF Abidjan, juin 2022

Renouveler les liens entre la nature, les sociétés humaines et les villes : une voie pour maîtriser les risques et conjurer les peurs Atelier



PROTÉGER ET RESTAURER LE MILIEU NATUREL DANS ET AUTOUR DES VILLES

L'arbre est une composante essentielle de l'écosystème urbain car les espaces verts urbains contribuent à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité des villes. Ils répondent aux enjeux, non seulement, sociaux et écologiques, mais aussi économiques. De nombreux avantages sont associés à la présence d'arbres en ville tels que la fourniture de l'ombrage, la lutte contre les îlots de chaleur, la protection de la biodiversité, la réduction de la pollution atmosphérique, l'atténuation du changement climatique et la satisfaction des besoins alimentaires, énergétiques et sanitaires.

Pour autant, le facteur anthropique influence grandement la santé et la composition de la foresterie urbaine et périurbaine, qui comprend les arbres de rues, les arbres de parcs, les arbres ornementaux privés et les arbres forestiers. Ainsi, pour assurer une contribution optimale à ces trois éléments que sont le bien-être physiologique, sociologique et économique d'une société urbaine, pour optimiser les services écosystémiques associés aux arbres et aux milieux naturels et pour améliorer l'empreinte environnementale des villes, la forêt urbaine et périurbaine (FUP) doit être vue comme une infrastructure verte reliant les zones rurales aux zones urbaines.

En Afrique, le taux accéléré de croissance démographique, l'urbanisation et le défrichement des terres au profit de l'agriculture ont entraîné le déboisement et la dégradation des forêts. La création de villes périphériques aux métropoles au sein des superficies boisées a aggravé la situation, et entraîné leur surexploitation avec des coupes abusives, une urbanisation anarchique et leur transformation en vergers, terres agricoles et zones résidentielles. Ainsi les villes font face aux problèmes, de pollution, d'inondation, de chaleur intense, de maladie, de catastrophes et d'insécurité alimentaire du fait de la perte du couvert forestier en milieu urbain et préurbain.

Face aux nombreux changements climatiques, les métropoles s'y préparent en prenant des initiatives et en remplaçant l'arbre au cœur des projets urbains. C'est la foresterie urbaine. La « création des forêts urbaines » doit explorer et structurer tout particulièrement les aspects de développement économique local, liés à l'exploitation raisonnée des forêts, qui est à la base de toute politique économique locale durable. Elle doit également envisager le développement d'une économie sociale et circulaire autour des initiatives liées à la foresterie urbaine.

L'AIMF, à la suite de l'initiative de la ville de Paris sur la préservation des forêts du 6 octobre 2021 a souhaité organiser, en marge de la 42^{ème} Assemblée Générale qui se déroulera du 28 juin au 2 juillet 2022 à Abidjan, un atelier sur la reforestation des villes africaines, avec un focus sur l'étude qui vient d'être bouclée dans 5 villes camerounaises. Cet atelier, intitulé « Protéger et restaurer le milieu naturel dans et autour des villes », vise à bâtir une vision commune des membres de l'AIMF sur la gouvernance locale en matière de foresterie urbaine pour protéger et restaurer le milieu naturel dans et autour des villes, autrement dit, il sera un temps d'échanges et de partages d'expériences sur la foresterie urbaine entre villes francophones.

Questions :

- Quels sont engagements des villes francophones en matière de foresterie urbaine, constitutifs du plaidoyer à destination des acteurs institutionnels publics et du secteur privé ?
- Quels sont les outils de gouvernance en matière de foresterie urbaine qui permettront aux Maires de rétablir à termes les équilibres écologiques, climatiques et vitaux ?



Déroulé

Mercredi 29 juin

HORAIRES	THEMES	INTERVENANTS
8H30- 8h40	Mot d'introduction de l'Atelier	M. Vincent N'Cho , Vice-Gouverneur du District d'Abidjan
8H40- 8h50	Enjeux et Motivations de l'Atelier sur la Foresterie urbaine	M. Pierre Baillet , Secrétaire permanent de l'AIMF M. Dan Lert , Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Transition écologique, du Plan Climat, de l'Eau et de l'Energie
9h00- 10h00	PANEL 1 : Les Instruments d'accompagnement des projets de foresterie en milieu urbain et péri-urbain	UE : Pacte vert, Engagements de l'UE pour les villes vertes « Green Cities » AFD : Instruments de la Coopération française pour la FU M. Vincent Beligne GIZ – Côte d'Ivoire : Instruments de la Coopération allemande pour la FU M. Yeye Ange BONI - Bureau régional de l'UNESCO. Point Focal Cop des Villes à l'Unesco M. Baudelaire Kemajou , Directeur du Centre Technique de la Forêt communale (CTFC) : Financer la Foresterie urbaine- les instruments internes et externes
10h00 11h30	PANEL2 : Témoignages d'Europe, d'Afrique centrale, d'Asie et d'Amérique : complémentarité des acteurs et solutions innovantes	M. Germain Oumba , Conseiller Urbanisme et Logement du Maire de Brazzaville sur les questions des risques et initiateur de la rencontre de l'AVCAC sur ce thème M. Kimsuor Lay , Vice-Président Young Entrepreneurs Association of Cambodia, Siem Reap. M. Dan Lert , Adjoint à la Maire de Paris en charge de la Transition écologique, du Plan Climat, de l'Eau et de l'Energie Mme Seynabou Amy Ka , Conseillère Affaires Internationales-Montréal : Initiative montréalaise de foresterie urbaine. M. Jean Pierre Kabulu Djibu , Professeur des Universités de Lubumbashi, Expert Climat-Environnement RDC Mme Arlande Joerger primée Femme francophone 2022

11h30 – 12h00	Pause-Café	
12h00 – 13h30	PANEL 3 : Témoignages et exemples d’Afrique de l’Ouest, avec un focus sur la CI	<p>M. BA Oumar, Maire de Ndiob Sénégal, Président du Conseil de surveillance de l’Agence Sénégalaise de la reforestation et de la grande Muraille, Président du réseau des Villes vertes du Sénégal (<i>vidéo</i>)</p> <p>M. Boureima Swadogo Haut-Commissaire de Ouagadougou (<i>support vidéo</i>)</p> <p>M. Atrokpo Luc, Maire de Cotonou, initiateur de la rencontre Cotonou ville verte</p> <p>Focus Côte d’Ivoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cacao : Développement de la Cacaoculture et protection des espaces forestiers en CI par la délégation de l’UE en Côte d’Ivoire - Promotion de la gestion forestière par les CTD : Ministère des Eaux et Forêts de Côte d’Ivoire
13h30-14h30	Dejeuner	
14h30- 16h00	PANEL 4 : La gestion communale des forêts au Cameroun : Restitution des enseignements et leçons apprises de l’Etude sur la FU dans 5 Villes du Cameroun	<p>M. Baudelaire Kemajou, Directeur du Centre Technique de la Forêt communale</p> <p><i>Vidéo sur la gestion communale des forêts au Cameroun en intro des propos</i></p> <p>Synthèse de l’étude CTFC- AIMF</p> <p>Réactions et échanges en présence des Maires bénéficiaires de l’Etude</p> <p>M. Luc Messi Atangana : Maire de Yaoundé</p> <p>M. Roger Mbassa Ndine, Maire de Douala</p> <p>Mme Hermine Patricia Tomaino Ndam Njoya, Maire de Foumban</p> <p>M. Thompson Molonge Kinge, Secrétaire général, Mairie de Limbe</p> <p>M. Bobbo Salihou, Maire de Ngaoundere</p>
16h00-17h 00	Synthèse et discussion sur éléments de plaidoyer et d’engagement	<p>M. Baudelaire Kemajou Mot de clôture</p> <p>M. Arnaud Ngatcha, Adjoint à la Maire de Paris en charge des Relations internationales et de la Francophonie</p>